

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1907)  
**Heft:** 2

**Artikel:** La bourse du pauvre diable  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-203956>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 450;  
six mois, Fr. 250. — Etranger, un an, Fr. 720.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**La revanche de la Faculté.**

\*\*\*, Janvier 1907.

Mon cher *Conteur*,

**L**es médecins font bien souvent les frais de ta gaieté et de celles de tes lecteurs. C'est l'usage. Que leur reproche-t-on, en somme ? Beaucoup auraient peine à le dire. On leur en veut surtout, sans doute — je ne parle pas des descendants directs ou indirects de quelque privilégié de la fortune — on leur en veut surtout, dis-je, de n'avoir pas encore trouvé le serum antimort. Qu'on ne désespère point : la Faculté est si savante et la science si fertile en découvertes.

Voici un cahier dont le papier est un peu jauni ; je le retrouve au fond d'un antique bahut. Ce sont les doléances d'un vieux médecin sur l'injustice des hommes à l'égard de la docte corporation à laquelle, ne t'en déplaise, j'ai l'honneur d'appartenir ; ce qui ne m'empêche nullement, mon cher *Conteur*, d'être un de tes plus fidèles abonnés et amis. Dr \*\*\*.

\*

Mais non, mais non, monsieur le Docteur, le *Conteur* n'en veut pas tant que cela aux médecins ; il en a besoin comme tout le monde et se gardera bien de s'allier leur sympathie. Que voulez-vous, butinant à droite, butinant à gauche, il prend son bien où il le trouve. Ce n'est point sa faute s'il y a, pour lui, souvent à glaner dans le jardin de la docte Faculté.

Et merci de tout cœur pour le cahier jauni. Nous l'allons parcourir en tout bien tout honneur, avec nos lecteurs. Voyons ce que dit le vieux médecin :

*Comment on fait appeler le médecin.*

Combien de fois dans le monde n'avez-vous pas entendu dire : « Les médecins ont le cœur dur ; ils sont sans pitié, sans obligeance pour les pauvres malades, etc. ! » M'est avis que ce sont là d'injustes paroles. Les médecins se montrent compatissants, dévoués ; et c'est merveille, vu l'exigence de tel malade, la sottise de tel autre, les mauvais procédés d'un grand nombre, que les médecins soient aussi bons, aussi zélés.

Que ce dévouement ne soit en grande partie que dans les apparences, je l'avoue (ce n'est pas nous qui le disons), mais il a un fonds réel, il devient par habitude comme une seconde nature.

Sans doute les médecins ne sont pas des saints, et ils n'ont pas la prétention de l'être ; ils ne sont pas toujours à la hauteur de leur tâche, toujours aussi dévoués que le désireraient les malades (*sic.*). Mais n'est-ce pas surtout la faute de ceux-ci, qui parfois sont trop exigeants, et ensuite ingrats sans vergogne. Si les malades étaient plus raisonnables et se conduisaient plus convenablement, nul doute qu'ils n'eussent à se louer davantage des médecins. Chacun s'en trouverait mieux.

Appelle-t-on le médecin auprès d'un malade, le plus souvent il faut qu'il vienne tout de suite. Il dîne avec un ami, il vient de rentrer fatigué d'une longue course ; qu'importe ! Il faut que, sans tarder un instant, il quitte table, ami, fauteuil. Il part. Eh bien, j'é n'exagère pas, dix-neuf fois sur vingt, rien ne pressait. On a attendu huit jours, quinze jours, un mois, six mois avant

de recourir aux secours de la médecine ; mais une fois qu'on s'est décidé, on veut être satisfait aussitôt. C'est à celui qui paie à commander.

Une femme, contrariée par son mari, s'en débarrasse par une crise de nerfs ; un enfant gâté, mis à la diète, auquel sa maman refuse une tartine, crie et s'agit ; un malade a entendu un chien hurler, une chouette piauler... vite le médecin et tout de suite.

Qu'arrive-t-il ? Habitué à ces dérangements injustifiés, le médecin ne se hâte pas toujours, et, après une série de visites inutilement pressées, il tarde alors qu'une prompte visite eût été à propos.

« Médecin de la fabrique de \*\*\*, j'étais continuellement appelé à la hâte, enlevé brusquement, par un appel pressant, alors qu'il ne était pas nécessaire, à mes occupations, à mes plaisirs. Je dinais un jour avec des amis qui étaient venus me voir de loin ; on me mande d'aller tout de suite à la fabrique ; c'était l'habitude. Je ne bouge pas. On m'appelle de nouveau ; je ne me presse pas davantage. Enfin survient un troisième messager m'annonçant dans des paroles très vives qu'on réclamait mes soins pour un homme qui était tombé d'un second étage. Que ne le dit-on plus tôt !

En général, on craint de déranger le médecin pendant la nuit ; bien des personnes cependant ne s'en font nul scrupule et l'obligent à se lever pour les motifs les plus futile.

A une heure du matin, je revenais de faire un accouchement difficile. J'étais mouillé de sueur. Le vent du nord, dont la froidure était augmentée par la nuit et l'hiver, soufflait avec fureur. Je fus atteint le même jour d'un rhumatisme. Je me traitai consciencieusement, et, sans hésiter, je m'appliquai entre les épaules un large vésicatoire.

La nuit suivante, les souffrances produites par le vésicatoire venaient seulement de cesser, je commençais à peine à dormir — c'était trois heures du matin — lorsque drin, drin, drin, ma sonnette me réveillait en sursaut. « Il fallait — c'est le mot sacramental — aller tout de suite chez un malade qui se mourait. »

Tout d'abord, instinctivement, lorsque ce message me fut transmis, je me retournai du côté de la ruelle. Cependant, obéissant au sentiment du devoir, caractère de notre profession, je m'habillai et partis.

Je trouvai le malade sans fièvre, sans apparence de souffrances.

— Où souffrez-vous ? lui dis-je.

— Je ne souffre pas.

— Pourquoi m'avez-vous fait chercher ?

Pas de réponse.

— Il a entendu le coq chanter, me dit alors sa femme venant au secours de son mari, il a eu peur, il a cru que cet animal annonçait sa mort.

Je ne me mis pas en colère, bien que j'en eusse quelque velléité ; néanmoins je me retirai très mécontent, d'autant plus mécontent que le malade appartenant à une société de secours mutuels, je ne pouvais le punir en lui faisant payer ma visite double ou triple.

— Vous devez être souvent obligé de vous lever la nuit ? disais-je à un de mes confrères qui voit beaucoup de malades dans la classe riche.

— Autrefois, dans les premières années de ma clientèle, je me levais chaque semaine plutôt deux fois qu'une, mais depuis que je fais payer mes visites de nuit cinq ou dix francs, on ne me réveille que très rarement. Je ne me lève d'ailleurs que pour mes clients habituels. Je pourrais citer une nouvelle mariée, ancienne femme de chambre, nerveuse, capricieuse, exigeante comme une petite maîtresse, qui en une seule nuit fit lever sept médecins.

— A peine l'un était-il parti, qu'il en fallait un autre : ■ ■ ■

« Il prétend que je n'ai rien, que ce sont les nerfs ; il ne connaît pas mon mal ; vas-en chercher un autre », disait-elle à son mari. Et l'excellent mari de partir. D'ailleurs, que leur importait. Les visites de sept médecins ne devaient pas plus leur coûter qu'une seule visite.

\*

Il y a encore des choses bien amusantes dans le cahier du vieux médecin. Nous continuons de le parcourir samedi prochain, si vous le voulez bien, chers lecteurs.

**La bourse du pauvre diable.** — Un bohème entre le jour de l'an dans un restaurant de la ville. Il n'a pas mangé depuis deux jours et n'est pas du tout certain de son dîner du lendemain. Il se fait servir un repas copieux et ne boude pas devant les plats.

Son repas achevé, il engage la conversation avec le patron. Ils parlent de choses et d'autres.

— Vous est-il parfois arrivé, demande-t-il soudain et d'un air innocent, d'avoir affaire à un pauvre diable sans le sou et dans l'impossibilité par conséquent de régler sa consommation ?

— Eh bien, non, jamais.

— En pareil cas, que feriez-vous ?

— Et que diable voulez-vous qu'on fasse ? Je ficherais le gaillard à la porte avec mon pied quelque part et le prierais de ne pas revenir.

Le bohème se lève, prend son chapeau, tourne le dos et, entr'ouvrant les pans de sa redingote :

— Payez-vous, dit-il.

**Mémoires d'un officier vaudois.**

II

**D**EUX mois plus tard, le régiment auquel appartenait Bégos fut dissout, à Livourne, et notre concitoyen regagna la Suisse.

Cela se passait en 1806. Je rentrai alors à Aubonne, où je séjournai quelque temps dans ma famille ; mais j'avais trop l'habitude de la vie militaire pour me plaire dans l'inaction. Au bout de quelques mois, gagné par l'ennui, je me décidai à repartir pour la Lombardie, où je pensais trouver du service. Arrivé à Milan, le général, qui, du reste, me reçut parfaitement, m'annonça qu'il ne pouvait pas m'employer,